paroissiens du dit Allarmont et notamment des sieurs Bricot et Georges Chartont, maire du dit Allarmont, a été bénite en exécution des ordres et pouvoirs de Monseigneur l'Evêque et Comte de Toul qui, pour cet effet avait nommé et choisi la personne du Sieur Humbert Joseph Hocquart prestre curé de la ville de Blâmont, prévot de l'Eglise Collégiale du dit lieu et Doven de Salm lequel pour cet effet en a fait aujourd'hui la cérémonie à l'assistance de Monsieur Chabanne, curé de la ville de Badonviller, en présence du Sieur Nicolas Bricot curé du dit Allarmont, du Sieur Nicolas François Mortal chanoine du dit Blâmont et de la plupart des paroissiens assemblés pour assister à la dite cérémonie et a été résoud que la dédicace de la dite Eglise se solennisera à l'avenir par chacune année au jour du dimanche dans l'octave de l'Assomption triomphante de la Sainte Vierge, ainsi que le dit sieur curé et maire l'ont souhaité, sans que puisse à ce sujet à l'avenir être faite aucune variation de tout quoi le présent acte a été dressé... »

L'Eglise bénite en 1709 sera consacrée le 30 juin 1737 par Mgr Bégon, Evêque de Toul. Une première cloche sera bénite en 1738 et la seconde seulement en 1754. Les registres paroissiaux témoignent que tous les actes religieux importants sont faits par l'autorité de l'Evêque de Toul et sous la présidence du Doyen de Salm.

En Avril 1709 le régistre mentionne une donation faite par Dominique Gérardin aux églises de Celles et Allarmont. Cet acte est enregistré au greffe du tabellionage de la principauté de Salm.

Si nous connaissons exactement les noms et qualités des desservants de l'église d'Allarmont nous sommes moins bien renseignés sur les notables de la communauté. Le registre de Celles fait mention en 1690 du mariage d'Anne La Levée fille de Dominique La Levée, « mar aux Lalarmon », et en 1686 du décès de Joseph La Levée en présence de Dominique La Levée, « mar aux Allarmont » et de Nicolas Belual, régent au dit lieu. En 1692 nous trouvons dans le registre d'Allarmont la signature de Georges Charton, maire, originaire sans doute de Wisches. Nous connaissons les noms de quelques régents d'école qui signent les actes avec le curé : en 1696 Joseph Colin, en 1709 Pillot, en 1711 Dominique Boura. Dominique Maire, décédé en 1763, est dit ancien Maître d'école. La communauté a donc des instituteurs mais pas de bâtiment scolaire. En effet, en 1807 la municipalité fait une demande au préfet des Vosges pour obtenir l'autorisation de bâtir une école.

Qu'en est-il des ressources et des moyens d'existence de